



FredericFournier ([/membre/fredericfournier](#)) > ...
31 mai 2019

([/membre/fredericfournier](#))

La tête de réseau a perdu le DIP et ne peut prouver son existence. Une décision utile.



()

Me Frédéric Fournier est associé du cabinet Redlink membre du Franchise Business Club et du collège des experts de la fff

Par un arrêt de la Cour d'appel de Paris, Chambre 4, 3 avril 2019, n° 17/12787, la Cour devait se prononcer sur la nullité du contrat de concession d'enseigne résultant de manquements allégués à l'obligation précontractuelle d'information en l'absence de remise d'un DIP, susceptible de s'appliquer en franchise.



La tête de réseau répliquait que **la signature de plusieurs contrats** par les concessionnaires **démontrait leur connaissance du réseau** et de son fonctionnement, ils exploitaient un magasin sous l'enseigne depuis 5 ans intervenant sur le même marché et disposaient donc des informations essentielles leur permettant de conclure le contrat de concession d'enseigne pour un nouveau magasin.

La Cour rappelle que « **la méconnaissance, par un franchiseur, de son obligation précontractuelle d'information n'entraîne la nullité du contrat de franchise que s'il est démontré que celle-ci est constitutive d'un dol, d'une réticence dolosive ou d'une erreur, de nature à vicier le consentement du franchisé** ».

Puisqu'il n'est pas démontré quelles données du DIP auraient manqué aux concessionnaires et dont la connaissance les aurait dissuadés de contracter, qu'ils connaissaient le marché local, qu'ils avaient une longue expérience dans l'exploitation de produits de prêt à porter de plusieurs enseignes, la nullité du contrat n'est pas prononcée.

Sur le prévisionnel, la Cour rappelle que la qualité de professionnels des concessionnaires « leur imposait de réaliser une étude plus précise du marché et de leur business plan, ce qu'ils ont omis de faire ».

(<https://franchisebusinessclub.com/membre/fredericfournier>)

[Profil de FredericFournier - Frédéric Fournier est avocat ...](https://franchisebusinessclub.com/membre/fredericfournier)

(<https://franchisebusinessclub.com/membre/fredericfournier>)

Profil de FredericFournier - Frédéric Fournier est avocat ...

<https://franchisebusinessclub.com> (<https://franchisebusinessclub.com>)

[#dip \(/recherche?terms=dip\)](#) [#franchise \(/recherche?terms=franchise\)](#)

[#document d'information précontractuel \(/recherche?](#)

[terms=document%20d'information%20pr%C3%A9contractuel\)](#)



Vous devez être connecté pour pouvoir commenter


Connexion ()



Commenter


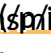


Recommandations d'article

[\(/article/italie-du-19-au-21-octobre-2023-le-salon-de-la-franchise-renaît-a-milan\)](/article/italie-du-19-au-21-octobre-2023-le-salon-de-la-franchise-renaît-a-milan)
 (membre/jeansamper)

Article



Italie : Du 19 au 21 octobre 2023, le salon de la franchise renaît à Milan

 [\(/article/la-transmission-du-savoir-faire-en-franchise\)](/article/la-transmission-du-savoir-faire-en-franchise)
 (membre/businessclub)

06
avril
2023

Article

La transmission du savoir-faire en franchise
[\(/article/la-transmission-](/article/la-transmission-)

 [\(/article/30454-visiteurs-en-mars-2023-a-franchise-expo-paris\)](/article/30454-visiteurs-en-mars-2023-a-franchise-expo-paris)
 (membre/seutrans)

28
mars
2023

Document

30454 visiteurs en mars 2023 à Franchise Expo Paris
[\(/article/30454-](/article/30454-)





[\(/article/italie-du-19-au-21-octobre-2023-le-salon-de-la-franchise-renait-a-milan\)](#)

5

[1 \(/article/la-transmission-du-savoir-faire-en-franchise\)](#)



[\(/article/30454-visiteurs-en-mars-2023-a-franchise-expo-paris\)](#)



[Mentions légales](#) • [Conditions générales d'utilisation](#) • [Politique de confidentialité \(/confidentialite\)](#)

